

Réforme des lycées :

Au Conseil Supérieur de l'Éducation, Luc Chatel passe en force

Dans sa conclusion du débat liminaire de présentation du projet gouvernemental de réforme du lycée, le Ministre a confirmé sa volonté de présenter son projet au conseil supérieur de l'éducation. Alors que des enseignants, enseignants-chercheurs et lycéens manifestaient leur opposition à la réforme du lycée aux portes du ministère, le gouvernement fait le choix du passage en force.

L'autosatisfaction affichée du ministre ne masque ni sa méconnaissance, ni sa conception surannée du système éducatif d'enseignement secondaire. Les références du ministre nous ramènent 30 ans en arrière. Le manque d'ambition et la nocivité de ses orientations pour le lycée vont de pair avec les décisions inacceptables du gouvernement concernant la formation des enseignants. Pour le gouvernement « enseigner n'est pas un métier qui s'apprend ! » et le lycée qui se dessine est à l'image de ses priorités pour la formation des futurs enseignants. Le SNESUP dénonce une vision archaïque, incompatible avec la nécessaire démocratisation du système éducatif, ne permettant pas de mieux prendre en compte la réalité des publics diversifiés de lycéens et d'assurer leur réussite dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Le SNESUP constate le parallélisme entre les réformes du lycée et des universités et les similitudes de leurs logiques :

- Concentration des pouvoirs dans les seules mains des chefs d'établissement ;
- Contournement des instances démocratiques ;
- Entraves aux libertés scientifiques et pédagogiques ;
- Dérégulation des répartitions des dotations d'état aux établissements, et dotation globale
- Creusement des inégalités et mise en concurrence des établissements,
- Stérilisation de l'offre de formation...

Dans le prolongement de ces similitudes, le pouvoir sera-t-il bientôt donné aux seuls proviseurs sur les recrutements, sur les carrières des enseignants ?

Dans ce contexte, le SNESUP s'inquiète du projet gouvernemental de modifications réglementaires concernant le statut des enseignants de statut second degré affectés dans l'enseignement supérieur devant être présenté en CTMEN et CTPMESR courant 2010.

Le SNESUP appelle les universitaires à faire de la journée d'action sur la formation des enseignants du 15 décembre une réussite et à montrer la cohérence de cette réforme avec la loi « LRU » et ses conséquences néfastes en termes de désengagement de l'état.

**FSU : SNESUP, SNCS, SNEP, SNETAP, SNASUB – CGT : SNTRS, FERC SUP, CGT INRA - Sgen-CFDT –
UNSA : SUP'Recherche, SNTPEs – Solidaires : Sud Recherche EPST, Sud Etudiant – SLR – UNEF.**

15 décembre : enseigner est un métier qui s'apprend

Depuis maintenant 18 mois, le gouvernement, contre l'avis quasi unanime de la communauté universitaire, préfère le passage en force à toute concertation sérieuse sur sa réforme de la formation et du recrutement des enseignants. C'est inacceptable.

Alors que l'échec scolaire et les difficultés sociales grandissantes de nombreux élèves rendent nécessaire l'amélioration de la formation des futurs enseignants, les propositions gouvernementales ne vont pas dans ce sens. L'offre de masters risque d'être bouleversée dans son ensemble. L'articulation proposée entre concours et masters va rendre ingérable l'élaboration de véritables masters, qui permettent aussi la réussite des étudiants. La dimension professionnelle de la formation serait réduite à des stages (non obligatoires, en nombre insuffisant et sans année complète rémunérée de formation post-concours) et à quelques modules optionnels, sacrifiant ainsi le potentiel de formation et de recherche des IUFM. De plus, l'absence d'aides pour les étudiants dont la durée d'études s'allongera, affaiblira la diversité sociale. Au-delà, devant les suppressions massives de postes dans l'éducation nationale, c'est la mise en extinction des concours de la fonction publique qui s'annonce.

Les organisations de l'enseignement supérieur et de la recherche signataires exigent la remise à plat de la réforme impliquant le retrait des décrets concernant la formation des enseignants et des textes d'application déjà publiés et l'ouverture indispensable de réelles négociations. Elles revendiquent la mise en place d'une réforme de la formation

des enseignants qui réponde aux besoins du système éducatif et permette une véritable formation professionnelle des futurs enseignants.

La capacité à développer des formations de haut niveau intégrant harmonieusement, disciplines universitaires et savoirs professionnels en lien avec la recherche, alliant les potentiels avérés des UFR et des IUFM, est un atout important de l'Université. Tout changement dans le dispositif de formation des enseignants doit être porteur de progrès et non de régressions. Parce que « Enseigner est un métier qui s'apprend ! », parce que c'est l'avenir des jeunes qui est en cause, c'est d'autres choix qu'il faut mettre en œuvre !

Les organisations signataires appellent les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche à s'associer à la journée nationale de mobilisation du mardi 15 décembre dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, à l'initiative d'une intersyndicale ⁽¹⁾. Elles appellent à organiser des AG dans les établissements et à participer aux initiatives locales (conférences de presse, rassemblements, manifestations, etc) décidées par les organisations de personnels, d'étudiants, de lycéens et de parents.

(1) cf. communiqué de l'Intersyndicale Education signé par : UNEF - FSU, SNES-FSU, SNUIPP-FSU, SNUEP-FSU, SNESUP-FSU, SNEP-FSU - Fédération UNSA Education, SE UNSA, Sup Recherche UNSA, A et I UNSA, SNTPEs UNSA, SI.EN UNSA - SGEN CFDT - FERC Sup CGT, CGT Educ'Action - FCPE - UNL - FIDL et disponible à : <http://www.enseignerestunmetierquisapprend.fr>